



PROMENADE DE LA DHUIS

PROMENADE DE LA DHUIS



Convention d'aménagement

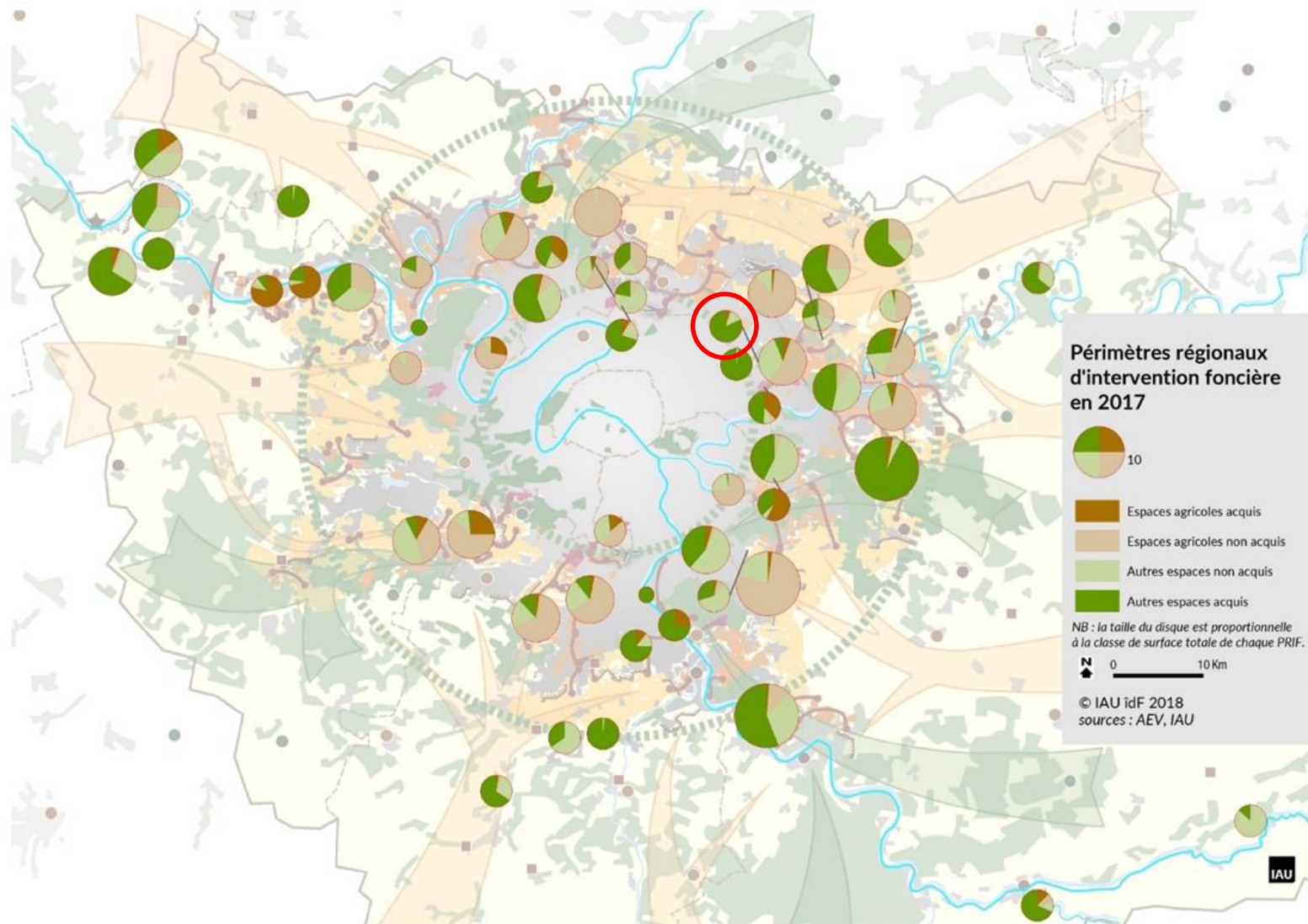
Et de gestion depuis : 1997

Superficie totale du PRIF : 37 ha

Total surface gérée par l'AEV : 35 ha

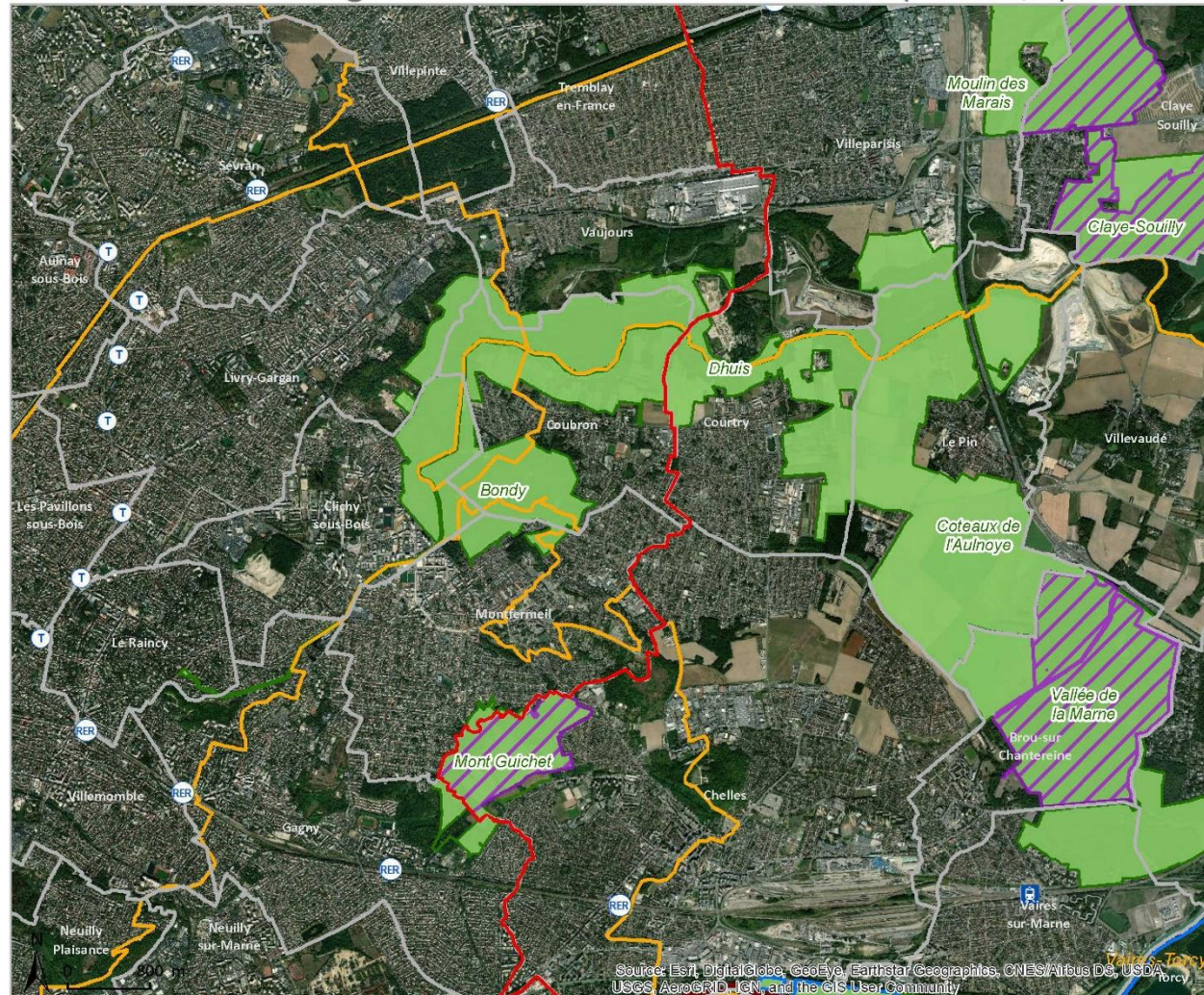
© AEV/ Helliö-Van Ingen

PRÉSENTATION



PRÉSENTATION

Promenade régionale de la Dhuis secteur ouest (carte 1/2)



Superficie de PRIF par commune :

Annet-sur-Marne (77) :	3 ha
Carnetin (77) :	3 ha
Clichy-sous-Bois (93) :	6 ha
Claye-Souilly (77) :	1 ha
Coubron (93) :	5 ha
Courty (77) :	2 ha
Dampmart (77) :	3 ha
Gagny (93) :	2 ha
Le Pin (77) :	3 ha
Le Raincy (93) :	1 ha
Montfermeil (93) :	1 ha
Thoiry-sur-Marne (77) :	3 ha
Villevaudé (77) :	4 ha

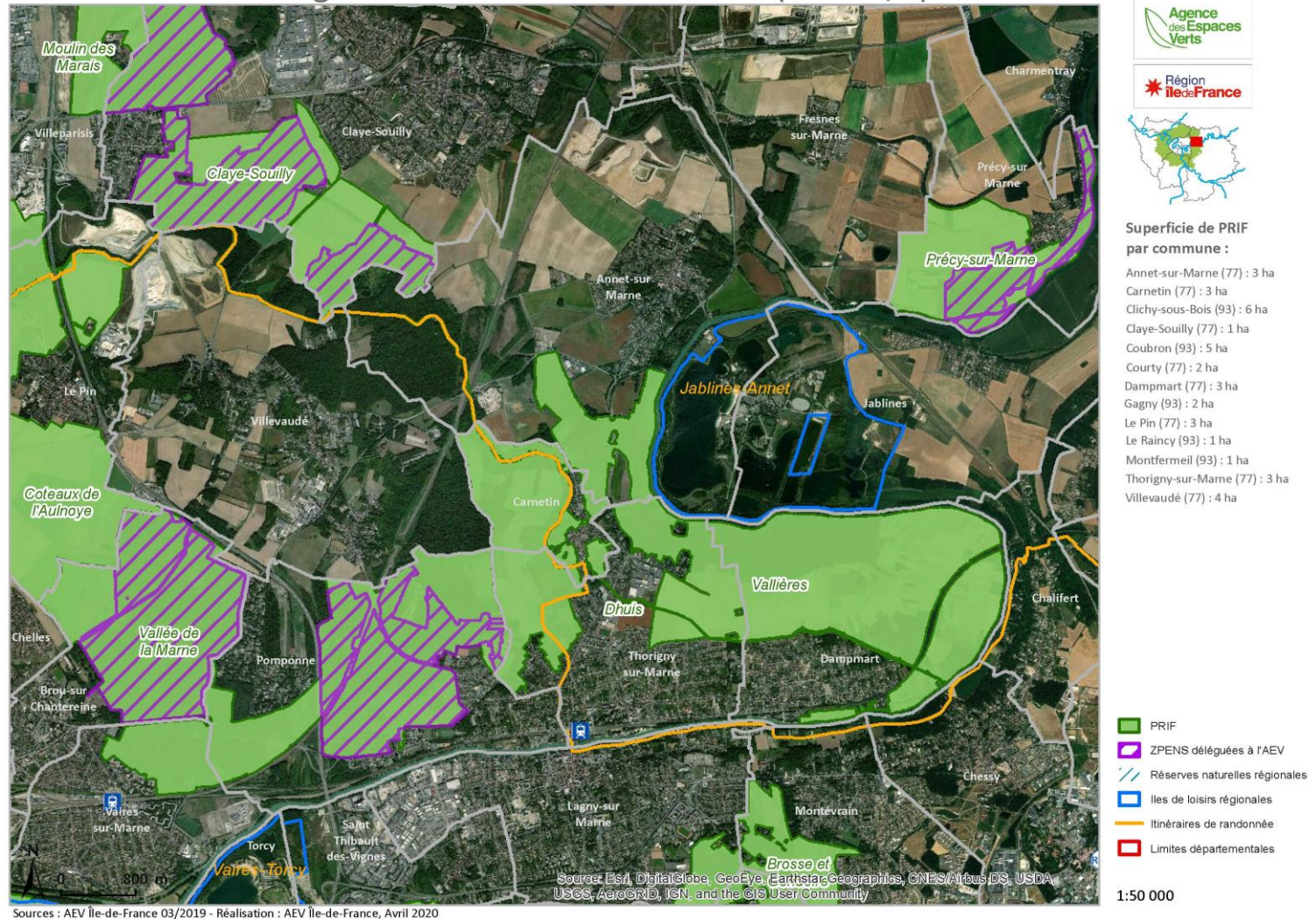
- PRIF
- ZPENS déléguées à l'AEV
- Réserves naturelles régionales
- Îles de loisirs régionales
- Itinéraires de randonnée
- Limites départementales

1:50 000

Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020

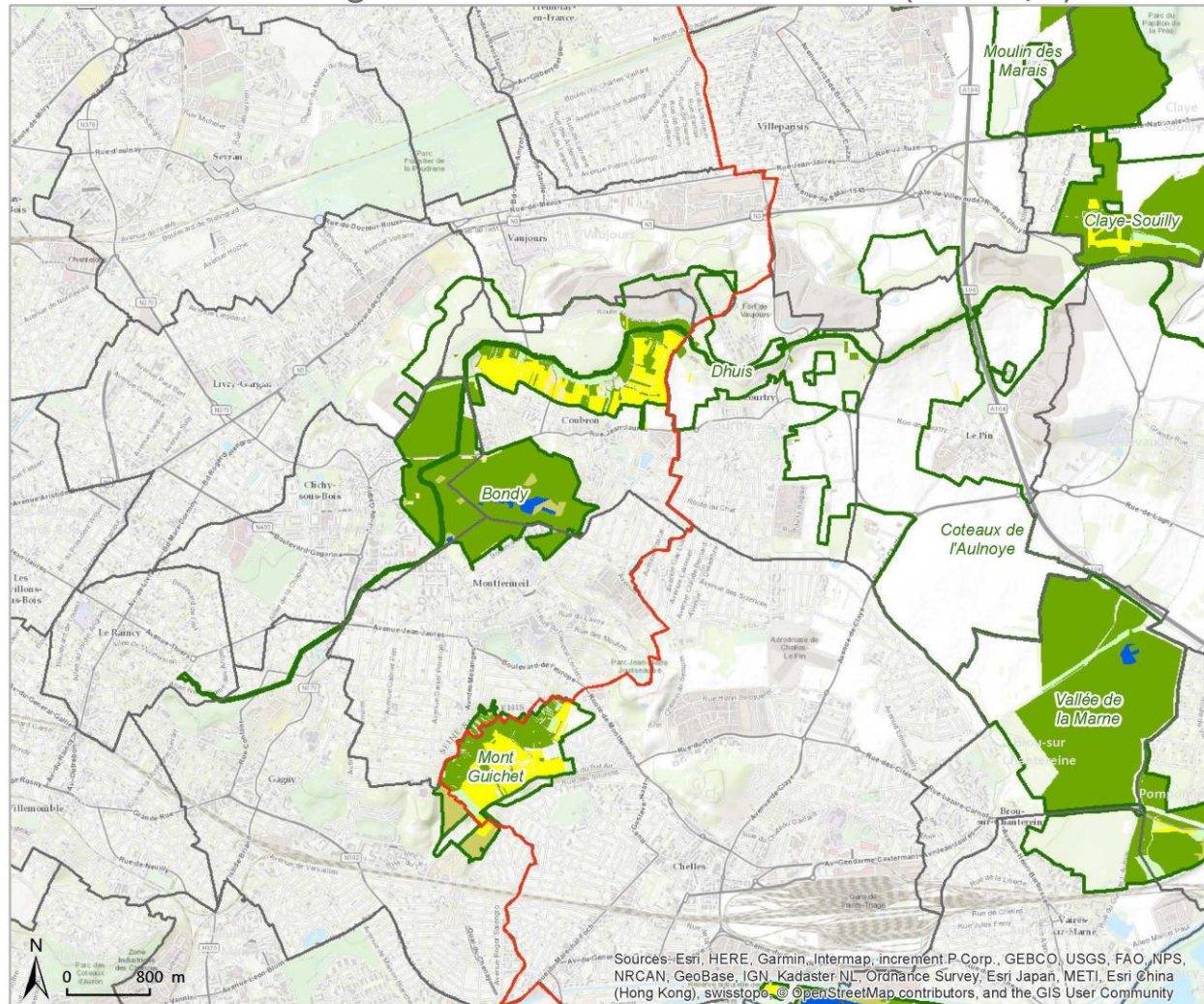
PRÉSENTATION

Promenade régionale de la Dhuis secteur est (carte 2/2)



PRÉSENTATION

Promenade régionale de la Dhuis secteur ouest (carte 1/2)



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



Superficie de PRIF par commune :

Annet-sur-Marne (77) :	3 ha
Carnetin (77) :	3 ha
Clichy-sous-Bois (93) :	6 ha
Claye-Souilly (77) :	1 ha
Coubron (93) :	5 ha
Courty (77) :	2 ha
Dampmart (77) :	3 ha
Gagny (93) :	2 ha
Le Pin (77) :	3 ha
Le Raincy (93) :	1 ha
Montermeil (93) :	1 ha
Thornig-sur-Marne (77) :	3 ha
Villeaudé (77) :	4 ha

PRIF

Nature des espaces acquis en jouissance

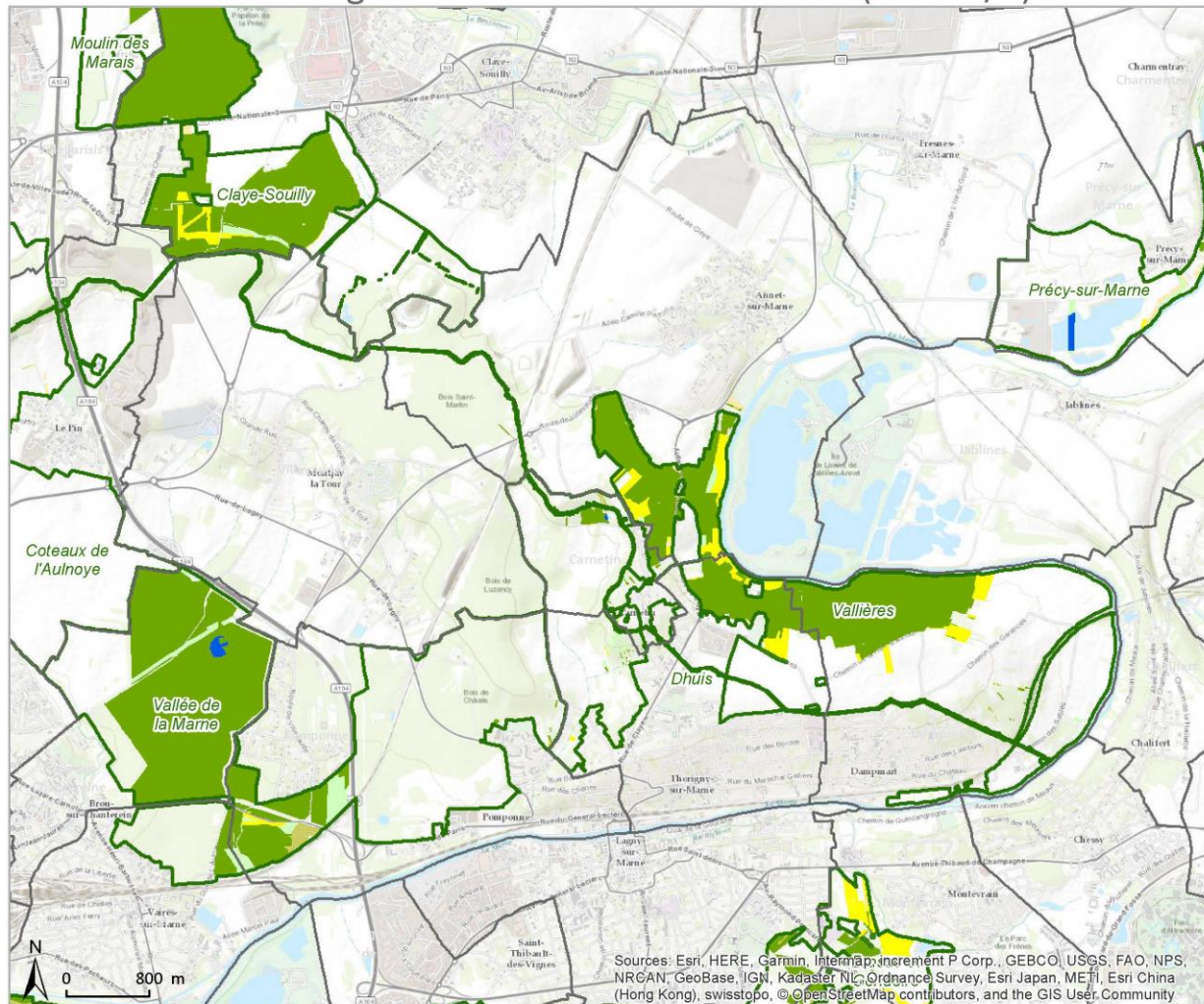
- espace boisé
- espace agricole
- espace naturel
- espace paysager
- plan d'eau / eau
- autre

Limites départementales

1:50 000

PRÉSENTATION

Promenade régionale de la Dhuis secteur est (carte 2/2)



Sources : AEV Île-de-France 03/2019 - Réalisation : AEV Île-de-France, Avril 2020



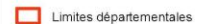
Superficie de PRIF par commune :

Annet-sur-Marne (77) : 3 ha
 Carnetin (77) : 3 ha
 Clichy-sous-Bois (93) : 6 ha
 Claye-Souilly (77) : 1 ha
 Coubron (93) : 5 ha
 Courty (77) : 2 ha
 Dampmart (77) : 3 ha
 Gagny (93) : 2 ha
 Le Pin (77) : 3 ha
 Le Raincy (93) : 1 ha
 Montfermeil (93) : 1 ha
 Thoiry-sur-Marne (77) : 3 ha
 Villevaudé (77) : 4 ha



Nature des espaces acquis en jouissance

espace boisé
 espace agricole
 espace naturel
 espace paysager
 plan d'eau / eau
 autre



1:50 000

PRÉSENTATION

L'aqueduc de la Dhuis parcourt 131 kilomètres en traversant les départements de l'Aisne, de Seine-et-Marne et de Seine-Saint-Denis. Construit entre 1863 et 1865 pour alimenter Paris en eau potable, l'ouvrage est aujourd'hui majoritairement désaffecté et n'est plus utilisé que pour acheminer de l'eau vers le secteur IV de Marne-la-Vallée.

Sur la section depuis le Raincy (93) jusqu'à Dampmart (77), propriété de la Ville de Paris, l'emprise au sol de l'aqueduc est mise à disposition à l'Agence des espaces verts depuis 1997 par convention avec Eau de Paris, gestionnaire de l'ouvrage. Ce parcours de 25 km relie entre eux plusieurs espaces naturels ou boisés de l'Est de la ceinture verte de la Région Île-de-France. La promenade permet aussi de sauvegarder et de pérenniser le vaste réseau des chemins vicinaux et ruraux commençant à l'emprise de l'aqueduc, en collaboration avec les communes de situation.

L'aménagement mis en œuvre par l'Agence des espaces verts consiste en un traitement unitaire et simple : deux pistes mixtes communes pour les piétons et les cyclistes qui encadrant un « ruban vert ».

Grâce à sa position géographique à flancs de coteaux, l'aqueduc de la Dhuis domine les alentours sur l'essentiel de son parcours et devient un observatoire paysager ouvert sur les coteaux de la Marne, la plaine agricole de l'Aulnoye, les boucles de la Marne et la plaine de France.

En 2018, l'Agence des espaces verts et le Conseil Régional d'Île-de-France ont créé le Périmètre Régional d'Intervention Foncière de la Dhuis en vue de pérenniser la promenade d'un point de vue foncier et d'assurer le maintien de sa continuité.

Cadre réglementaire et administratif :

- Natura 2000 - protection oiseaux (ZPS)
- PPEANP
- ZNIEFF type 1
- ZNIEFF type 2
- Zone de préemption ENS



Agence des espaces verts de la Région d'Île-de-France
Cité régionale de l'Environnement, 90-92 avenue du Général Leclerc
93500 PANTIN

Tél : 01 83 65 38 00

Fax : 01 82 82 83 85

-

www.aev-iledefrance.fr



AEV Île-de-France



@aeviledefrance